



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC **2021-GE-42-SP**

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour des services professionnels spécialisés en hydrologie et en conception d'infrastructure verte servant à la gestion des eaux pluviales. Le projet contient trois volets:

Premier volet : Modélisation du réseau pluvial et mise à jour de la réglementation de la gestion des eaux pluviales

Par ce projet, la Ville désire parfaire ses connaissances plutôt limitées de son réseau pluvial en vue de la mise à jour de sa réglementation en lien avec la gestion des eaux pluviales afin de mieux encadrer la planification de ses projets de reconstruction de rues et des projets de développement domiciliaire. Par ce volet, la Ville désire mieux connaître le patron de drainage de son territoire, mieux comprendre l'interaction entre son réseau pluvial à ciel ouvert et son réseau pluvial canalisé et mieux planifier ses interventions en fonction des changements climatiques, de la protection de l'environnement et de la préservation de l'eau potable. Le réseau actuel d'égout pluvial étant arrivé au maximum de sa capacité et subissant plus fréquemment des débordements que par le passé lors de période de forte pluie, une mise à jour de la réglementation de la gestion des eaux pluviales sur le territoire de la ville est requise. Cette mise à jour de la réglementation viendra prévoir des interventions en vue de réduire la pression sur le réseau, tout en favorisant la rétention temporaire, l'infiltration et le traitement des eaux pluviales.

Le soumissionnaire devra prévoir les activités suivantes dans son mandat, mais sans s'y limiter :

- ✚ Identification et caractérisation des bassins versants du secteur à l'étude;
- ✚ Modélisation des bassins versants et de l'ensemble du réseau pluvial du secteur à l'étude;
- ✚ Accompagnement pour la rédaction de la réglementation de la gestion des eaux pluviales.

Deuxième volet : Projet de réaménagement du parc Camille-Michel

Par un processus d'innovation ouverte et de cocréation avec plusieurs intervenants, la Ville de Saint-Sauveur désire stimuler l'implication citoyenne dans un projet de réaménagement de parc urbain en îlot de fraîcheur qui permettra à la fois une plus

grande résilience face aux aléas climatiques et une réduction des gaz à effet de serre.

Plutôt que de se concentrer uniquement sur des solutions techniques, la Ville désire préconiser une approche collaboratrice et ainsi multiplier les bénéfices sociaux tangibles pour ce projet. Ce projet a été initié pour régler une problématique importante de refoulement d'égouts pluviaux causant, de plus en plus fréquemment, l'inondation d'infrastructures et de bâtiments dans le centre-ville.

La Ville souhaite offrir à la population une infrastructure verte qui rendra l'eau visible et accessible. Par conscience environnementale et citoyenne, la Ville tient à profiter du réaménagement du parc pour constituer un îlot de fraîcheur urbain où l'eau et la biodiversité seront mises en valeur.

Le soumissionnaire devra prévoir les activités suivantes dans son mandat, mais sans s'y limiter :

- ✚ Participation au volet participatif avec les citoyens à titre de spécialiste;
- ✚ Participation à la cocréation du projet avec divers intervenants;
- ✚ Conception et dimensionnement des infrastructures vertes servant à la gestion des eaux de pluie;
- ✚ Évaluation des impacts du projet sur le réseau d'égout de la ville;
- ✚ Accompagnement de la firme de génie-conseil mandatée pour faire la préparation des plans et devis;
- ✚ Accompagnement à la surveillance lors des travaux;
- ✚ Suivi de performance et de pérennité des infrastructures vertes.

Troisième volet : Projet de réfection de rues urbanisé subventionné par le programme FIMEAU

La Ville de Saint-Sauveur désire faire la réfection de certaines rues dans son cœur villageois à l'été 2023. Les infrastructures municipales (égout et aqueduc) ayant atteint leur limite de durée de vie, elles doivent être remplacées. Soucieuse d'appliquer une gestion durable et écoresponsable des eaux de pluie, la Ville désire faire une conception novatrice de ces nouvelles infrastructures, promouvant ainsi l'infiltration des eaux de ruissellement afin de faciliter le rechargement de la nappe phréatique. De cette manière, il sera possible de réduire la pression exercée sur le réseau d'égout pluvial et faire en sorte que ce projet serve d'exemple de conception pour les projets de réfection de rues et infrastructures souterraines à venir.

De plus, la Ville envisage de revoir la configuration des rues afin de réduire la vitesse de circulation et éviter les îlots de chaleur (réduire la surface de roulement, possibilité d'implantation de rue à sens unique, l'intégration de la végétation et d'aménagements paysagers, l'implantation de mesures de ralentissement de la vitesse de circulation, réduire le ruissellement de surface imperméable et les îlots de chaleur). La nouvelle conception des rues devra également mettre de l'avant la présence accrue de végétation.

Les nouvelles configurations de rues seront conçues conjointement avec plusieurs intervenants internes et externes. Les nouvelles configurations de rues seront

présentées à la population pour des fins de commentaires et de révision, le tout en vue de simplifier l'acceptation sociale du projet. Le soumissionnaire sera appelé à agir à titre de spécialiste lors de soirées consultatives avec la population.

À ce jour, la Ville a déjà réalisé une étude de géotechnique afin de connaître la constitution du sol en place et sa perméabilité en vue de recevoir des infrastructures d'infiltration. Le soumissionnaire devra faire une modélisation des écoulements du secteur à l'étude et une modélisation plus spécifique des rues devant être reconstruites afin de pouvoir faire la conception et le dimensionnement des infrastructures vertes servant à la gestion des eaux pluviales basées sur les nouvelles méthodes.

Le soumissionnaire devra prévoir les activités suivantes dans son mandat, mais sans s'y limiter :

- ✚ Participation au volet participatif avec les citoyens à titre de spécialiste;
- ✚ Participation à la cocréation du projet avec divers intervenants;
- ✚ Conception et dimensionnement des infrastructures vertes servant à la gestion des eaux de pluie;
- ✚ Formation des employés municipaux responsables de l'entretien des aménagements paysagers;
- ✚ Accompagnement de la firme de génie-conseil mandatée pour faire la préparation des plans et devis;
- ✚ Accompagnement à la surveillance lors des travaux;
- ✚ Suivi de performance et de pérennité des infrastructures vertes.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à 10 h, le 3 décembre 2021, au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à 10 h 05.

Les soumissions devront être déposées en deux (2) copies ainsi que sur une clé USB et devront être accompagnées notamment des documents suivants :

- ✚ Une garantie de soumission égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO), à compter du 10 novembre 2021. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie : « services environnementaux » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « hydrologie et infrastructures vertes ».

Pour toute question, veuillez vous adresser par écrit à l'adresse courriel suivante : soumissions@vss.ca.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 10 novembre 2021.

La greffière et directrice des Services juridiques,

Marie-Pier Pharand, avocate